

Chroniques

②

Dieuzois

à la source du pays du Saulnois

Bulletin municipal • n°77



La mairie :
une équipe municipale
à votre écoute
et à votre service



Dieulouard



Le mot du maire

Jérôme LANG



CHERS DIEUZOISES ET DIEUZOIS

Voilà une année déjà que nous avons réellement pris nos fonctions à la tête de notre commune. Je l'ai dit, la mission est passionnante. En tant que maire, je peux compter sur une équipe solide et disponible pour traiter les dossiers qui nous incombent désormais.

Notre objectif reste toujours inchangé : rendre à Dieuze son dynamisme et restaurer l'attractivité qu'elle mérite.

Des dossiers épineux laissés par l'ancienne mandature nous obligent à avancer avec patience, dextérité et habileté, alors que nous aimerions aller plus vite. Il nous faut entrer dans cette dynamique vertueuse. Nous avançons...

Nous apportons progressivement notre empreinte malgré la situation financière complexe, amplifiée par une baisse non prévue de la dotation forfaitaire de l'État de 182 500 € !

De fait, cette dernière nous oblige à différer certains de nos projets de campagne, ceux qui ont remportés votre adhésion ; ils sont toujours au cœur de nos réflexions. Nous travaillons tous à les rendre réalisables car ils sont synonymes d'un mieux vivre ensemble sur notre territoire. C'est ce qui explique mon engagement en qualité de remplaçant aux prochaines élections départementales.

L'évolution de la situation sanitaire nous invite encore à la prudence. Je sais que le monde associatif dieuzois attend avec impatience de pouvoir à nouveau se réunir et organiser les événements festifs qui animent régulièrement notre commune. Sachez que notre équipe se tient prête, elle aussi, et qu'elle favorisera un retour à la vie sociale dès que possible dans le respect des nouvelles règles qui seront données.

Les brins de muguet échangés au 1^{er} mai, promesse de bonheur, auront cette année, je l'espère, une senteur toute particulière, celle du retour à la vie sociale, la plus "normale" possible, indispensable à tous.

Je vous souhaite un printemps de renouveau, une saison estivale riche d'activités et de rencontres.

Prenez soin de vous et de vos proches. À très vite

Jérôme LANG
Maire de Dieuze



DIEUZE MODERNISE SES SUPPORTS DE COMMUNICATION

En cette année 2021, le printemps fait souffler un vent de renouveau sur les supports de communication pour soutenir la démocratie participative.

Après un travail de refonte en profondeur, une nouvelle version du site internet de la commune a été mise en ligne au mois d'avril ; prochainement le panneau lumineux du centre-ville sera remplacé par un modèle plus performant, conforme aux standards actuels au niveau matériel et logiciel. En même temps, une application mobile gratuite sera disponible en téléchargement qui permettra aux habitants de Dieuze et des environs de recevoir directement, sur leur téléphone, toutes les actualités et alertes concernant la commune.

Pour le site internet, à la suite de l'élection de la nouvelle équipe municipale, un groupe de travail, composé d'élus et d'employés municipaux, a été formé pour mener une réflexion sur les changements nécessaires. En collaboration avec un prestataire, un travail de réorganisation et de mise à jour de l'ensemble du site a été fait, **dans le but de proposer un site qui reflète les valeurs de la municipalité et surtout, pour les utilisateurs, une navigation simple leur permettant d'accéder à toutes les informations utiles en quelques clics.**

Ce nouveau site a été pensé comme un outil évolutif, amené à être modifié notamment en fonction des retours des utilisateurs.

La vie dans la commune



teurs. N'hésitez donc pas à nous faire part de vos remarques ! Concernant le panneau lumineux implanté en 2013 au centre-ville, il arrivait en fin de contrat de maintenance et ne correspondait plus aux normes technologiques actuelles. Il sera donc remplacé par un modèle récent, doté d'une meilleure résolution permettant une meilleure lisibilité des messages de près comme de loin. Ce nouveau panneau est également double face, comme le modèle actuel, mais l'orientation est légèrement modifiée pour faciliter la lecture au plus grand nombre de personnes sans créer de danger au niveau de la circulation. En dehors de ces améliorations de supports existants, la municipalité innove en proposant un nouveau canal de communication : l'application illiwap. **Téléchargeable gratuitement** sur les smartphones Apple (AppStore) et Android (Google Play), elle permettra aux habitants de la commune, aux personnes y travaillant ou de passage de s'abonner au fil d'actualités de Dieuze et de recevoir, s'ils le souhaitent, des notifications lorsqu'une nouvelle information est publiée. Ces supports de communication, ainsi que la page Facebook de la commune qui comptabilise plus de 800 abonnés, sont prévus pour fonctionner en synergie et permettre une diffusion rapide et efficace, quel que soit le support de prédilection de l'utilisateur, des informations et actualités. Bien sûr, une alternative à ces supports numériques reste disponible avec l'édition plusieurs fois par an des Chroniques dieuaises en format papier.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Afin de répondre à nos engagements en matière de démocratie participative, la parole est donnée, en fin de conseil municipal, aux Dieuaises et Dieuzois ayant assisté à la séance publique et souhaitant poser une question.

À cause du couvre-feu, cette possibilité n'était plus offerte. Pour remédier à cet état de fait, depuis le 13 avril, le conseil municipal est retransmis en direct sur Facebook par l'intermédiaire de la **WebTV du Saulnois**, ce qui donne à nouveau aux administrés la possibilité d'intervenir en fin de séance. N'hésitez pas à consulter le nouveau site de la commune.



PÊCHE DE L'ÉTANG DES ESSARTS

Après quatre années sans intervention, l'étang des Essarts a été vidé, le 8 décembre dernier.

Plus de 900 kg de poissons ont été pêchés. La plupart d'entre eux a rejoint les plans d'eau et rivières de la région. Un nouvel empoissonnement de 300 kg (carpes, tanches, gardons) a eu lieu le 23 mars, un complément en poissons carnassiers sera effectué à l'automne.

LA CAMPAGNE DE RÉHABILITATION DES FAÇADES SE POURSUIT

Si vous avez des projets de travaux, n'hésitez pas à retirer un dossier en mairie. Vous participerez activement à améliorer le cachet de notre ville.



Dans le domaine de l'action sociale, de la santé et de la solidarité, nous réalisons progressivement certains de nos projets.



CAMPAGNE DE VACCINATION COVID

La campagne de vaccination a débuté en janvier ciblant les personnes de plus de 75 ans et les résidents d'EHPAD (maisons de retraite).

Le déroulement de la campagne a ensuite été marqué par des retournements et des rebondissements portant sur l'accès aux vaccins, la disponibilité et l'efficacité des différents vaccins proposés.

Mais au delà de toutes ces difficultés, il importe avant tout de souligner l'engagement et la mobilisation de la CPTS (Communauté professionnelle territoriale de santé) et de ses acteurs pour l'ouverture et le fonctionnement des centres de vaccination de Château-Salins et de Dieuze, tout comme lors du premier confinement en 2020 pour la collecte de masques et des différents matériels de protection. La CPTS poursuit également la réalisation des tests de dépistage. La direction de l'hôpital Saint-Jacques de Dieuze a d'abord prêté des locaux pour l'ouverture du centre de vaccination et a mis à disposition le Mobibus pour transporter les seniors vers les centres. Puis, le centre de Dieuze a été accueilli par les club des Retrouvailles. Pour les personnes n'ayant pas accès à Internet, le personnel de la mairie reste mobilisé pour la prise de rendez-vous de vaccination en ligne.

Début juin, plus de 41 % des Mosellans ont eu au moins une injection de vaccin ce qui est conforme à la moyenne nationale française. Le vaccin permet de réduire les formes graves et les décès liés à la Covid 19. Plus le taux de personnes vaccinées augmentera, plus la circulation du virus sera freinée, et plus vite nous reviendrons à la vie d'avant. D'où l'importance de la vaccination. Les médecins traitants et les professionnels de santé vous fourniront également toutes les informations nécessaires.

Même vaccinés, continuez à porter le masque et respectez les mesures de distanciation ainsi que les gestes barrière.

REGISTRE COMMUNAL NOMINATIF DES PERSONNES VULNÉRABLES

Il s'agit, depuis 2004 d'une obligation légale, pour les communes, de recenser les personnes âgées et handicapées en cas de risques exceptionnels (canicule, grand froid, épidémie...).

Le but est de permettre une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux, lors de l'activation d'un plan d'alerte et d'urgence : organisation de contacts périodiques avec les personnes inscrites pour leur apporter conseils et assistance. L'inscription est volontaire, faite par la personne elle-même, par son représentant légal ou par un tiers. Les personnes résidant à leur domicile et pouvant être inscrites sur le registre sont :

- les personnes de 65 ans et plus ;
- les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail ;
- les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'AAH (Allocation adulte handicapé), de la prestation de compensation, de la RQTH (Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé).

La demande d'inscription est effectuée en complétant le formulaire ci-joint et à retourner à la mairie - en contactant les services de la mairie au 03 87 05 65 76 ou 03 87 05 65 81



JOURNÉE NATIONALE DE L'AUDITION

La ville de Dieuze et le CCAS ont participé à la 24^e Journée nationale de l'audition (JNA), le jeudi 11 mars 2021.

Une audioprothésiste partenaire était présente pour réaliser un dépistage gratuit des troubles de l'audition, donner des informations sur les acouphènes, des conseils de prévention ainsi que les nouveautés en matière de remboursement des audioprothèses. L'accueil des personnes intéressées s'est fait sur rendez-vous, dans le respect strict du protocole sanitaire en vigueur. 27 personnes ont pu bénéficier de ce service, dont une résidente de l'EHPAD et une pensionnaire de la résidence Arc-en-Ciel.



UN ENFANT = UN ARBRE

Dans le cadre du verdissement de notre commune et de la réhabilitation du parking de la place de l'Hôtel de Ville, 25 arbres ont été plantés.

Depuis notre prise de fonction le 25 mai 2020, 17 naissances ont été enregistrées au service de l'État civil et chaque arbre sera donc identifié par la date de naissance d'un bébé et par un QR code. Par un hasard étonnant, trois bébés sont nés le même jour, le 17 septembre 2020, et pour faciliter l'identification, le prénom du bébé figurera également.

LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ MENSTRUELLE

La précarité menstruelle a pour origine le manque d'information et d'infrastructures adaptées ainsi que le coût élevé des protections hygiéniques.

Une femme sur dix dans le monde ne pourrait pas avoir accès à ces produits. Dans les pays occidentaux, ce sont les femmes en situation de précarité et les étudiantes qui sont plus particulièrement touchées. La précarité menstruelle est un facteur d'exclusion sociale et de décrochage scolaire. Elle pose également un problème sanitaire avec risques d'infections parfois sévères.

Une collecte a donc été organisée du 15 au 27 mars avec la mise en place de boîtes à dons en mairie, à la MJC-CS, à la MSP, aux supermarchés Match et Intermarché. Le résultat de la collecte sera redistribué par les Resto du Cœur et également remis aux lycéennes dieuaises.

LE PASS SENIOR

Il est maintenant disponible gratuitement en mairie pour tout dieuaise âgé de plus de 65 ans, sur simple présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Il permet de bénéficier de tarifs préférentiels chez plus de trente commerçants dieuaises partenaires que nous remercions encore pour leur participation et dont la liste est fournie lors de la remise du PASS.



Santé / Solidarité

TRAVAUX DE MODERNISATION DE L'HÔPITAL SAINT-JACQUES : C'EST PARTI !

La réflexion engagée depuis plusieurs années, avec les services supports de l'Agence régionale de santé et l'appui du CHRU de Nancy ont permis d'obtenir un projet de restructuration qui répond d'une part, à une mise aux normes de sécurité obligatoire et qui s'inscrit, d'autre part, dans la politique régionale d'offre de soins déployée sur le territoire.

Reconnu "Hôpital de proximité" du Saulnois, les travaux vont permettre d'accueillir les patients dans de meilleures conditions de confort et de sécurité. La restructuration va permettre de déployer 22 chambres individuelles disposant chacune d'un espace salle de bain, sur une capacité de 40 lits. Un demande de la population accueillie et des professionnels de santé, pour une prise en charge optimale des patients porteurs d'infections ou en soins palliatifs. L'aménagement de chambres individuelles préservera l'intimité, les échanges privés avec l'entourage ainsi que le repos de l'occupant.

Établissement de proximité, l'hôpital Saint-Jacques s'est doté de solutions e-santé depuis 2017, pour favoriser l'accès aux soins à des spécialistes de la région. Un espace de télémédecine, en rez-de-chaussée du bâtiment, permettra un accueil des usagers pour le dépistage de la rétinopathie diabétique et la téléconsultation gériatrique.

Un autre espace sera dédié à l'éducation thérapeutique des patients, processus continu pour les aider dans la gestion au quotidien de leur maladie chronique. Des ateliers animés par des professionnels de l'établissement pourront utiliser le programme "patients dénutris et/ou à risque de chutes".

La création d'un cabinet médical mutualisé et d'une pharmacie à usage intérieur, occupera un espace adapté pour les services hospitaliers, des EHPAD, "Les jardins de Saint-Jacques" de Dieuze et "Saint-Paulin" de Saint-Epvre, ainsi que de l'IME "Émile Friant". Elle couvrira les besoins en médicament selon la pathologie des patients.

Le montant total des travaux s'élève à 5 millions d'euros et le chantier se déroulera sur une période de 23 mois.

Plusieurs travaux ont été réalisés depuis la prise de fonction de la nouvelle municipalité.

ÉGLISE SAINTE-MARIE-MADELEINE

L'édifice étant propriété municipale, l'entretien en incombe à la mairie.

La réfection du clocher a donc été rendue nécessaire pour une bonne sécurisation de l'ensemble architectural ouvert qui caractérise cet édifice. C'est l'entreprise Bodet Campanaire de Vendenheim qui œuvrera. En effet, ce type de rénovation demande de la technicité et peu d'entreprises sont compétentes dans le domaine. Il s'agira notamment de remplacer les cales en chêne qui soutiennent les cloches, les moteurs, un tableau de commande des différents carillons et d'installer des dispositifs de sécurisation. Le montant global de ces travaux s'élève à plus de 20 000 €.

COLOMBARIUM

L'espace colombarium du cimetière va être réaménagé et agrandi. L'entreprise Krebs effectuera le terrassement et la société de pompe funèbre, la marbrerie Beauvais, fournira et posera un colombarium modèle "Esterel" de 12 cases. Des bancs et une table de recueillement viendront compléter cet aménagement funéraire pour un montant de 25 000 €



LES BERGES DU SPIN ET DU VERBACH

Une première tranche de nettoyage des berges, rive droite et gauche, a été effectuée par l'association d'entraide locale Hélice Saulnoise. Il s'agissait d'élaguer jusqu'à 4 m de hauteur et de broyer les végétaux. La commune les félicite pour leur professionnalisme.

Concernant le Spin, les travaux ont débuté à la confluence avec la Seille jusqu'aux feux rue Émile Friant. Pour ce qui est du Verbach, les travaux ont commencé à son embouchure au niveau de la Seille pour remonter jusqu'au pont Icare. Cela représente une dépense d'environ 5 000 €. Pour la partie amont, c'est le syndicat SYM-Seille qui est intervenu. Il a complété son intervention avec la pose d'épis en pieux jointifs qui ont pour objectif de redynamiser le cours d'eau en resserrant les écoulements, permettant ainsi un auto-curage du ruisseau et une meilleure oxygénation de l'eau. Au final cela augmente la capacité épuratoire des eaux et permet la création de zones de pontes favorables à la faune piscicole.

Une seconde tranche est prévue. Elle sera complétée par la réfection du barrage proche des anciens abattoirs. L'entreprise Strubel de Hartzviller et les services techniques de la ville interviendront conjointement pour redonner bon usage à cet ouvrage de retenue d'eau.



Cadre et qualité de vie

HYGIÈNE CANINE 1

La propreté de notre ville est l'affaire de tous. Les propriétaires de chiens doivent veiller à ne pas laisser leur fidèle compagnon déféquer sur les trottoirs, espaces verts, usoirs communaux ou terrains privés. Dans le cas contraire, les déjections doivent être ramassées. Pour faciliter et encourager ce geste citoyen, une dizaine de bornes de propreté et d'hygiène canine ont été installées à divers endroits de la ville. Ces distributeurs de sacs-gants seront régulièrement rechargés. Bien sûr, nous comptons sur le civisme de tous pour faire bon usage de ces équipements. Les CMJ (Conseillers municipaux juniors) ont été consultés et sensibilisés à cette action. D'autres bornes sont en commande. Vous pouvez également suggérer un lieu d'implantation via le nouveau site de la commune (dieuze.fr)

SÉCURITÉ ZONE 30

La vitesse excessive en ville est un phénomène réel et récurrent. Une première réflexion a conduit à délimiter des "zones 30" au centre-ville. Elles doivent être respectées pour la sécurité de tous. À la suite de plaintes de riverains et de constats répétés, deux nouvelles zones de vitesse excessive ont été identifiées. Deux chicanes provisoires vont être aménagées : l'une rue Émile Friant 2, et l'autre rue SAI Princesse Alix Napoléon 3 (au niveau de la maison forestière). Si les essais sont concluants et permettent de réduire la vitesse, ces aménagements seront réalisés de manière permanente pour améliorer la sécurité des Dieuzois et autres usagers.

GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS 4

Les services techniques municipaux ont procédé à un nettoyage du centre-ville. Les trottoirs ont été passés au nettoyeur haute pression ainsi que les rues et différentes zones pavées. Un balayage régulier est effectué avec le "glouton", un système d'aspiration électrique. Nous comptons sur le civisme de chacun pour que notre cité offre un cadre propre et accueillant. À cet effet, nous rappelons que les dépôts d'objets encombrants sont interdits sur la voie publique. De petits objets, plats et légers, certes beaucoup moins encombrants (les masques jetables) mais néanmoins polluants, ont fait leur apparition... Jetables oui mais... dans une poubelle ! Merci d'y faire attention.

SÉCURITÉ STATIONNEMENT

Un groupe de travail municipal va se former afin de mener une réflexion globale sur le stationnement à Dieuze. De nombreuses places de parking sont déjà à disposition sur l'ensemble de la commune, qu'elles soient en zone bleue, en stationnement libre ou réservées handicapés. Un stationnement gênant peut entraîner des désagréments et/ou exposer à des dangers. Merci de respecter la signalisation.



Vie municipale

LE CONSEIL MUNICIPAL JUNIOR

Les élections du Conseil municipal junior de Dieuze se sont déroulées le 19 novembre 2020. Il se compose de 20 jeunes, âgés de 9 ans à 15 ans, élus pour une durée de mandat de 4 ans (2020-2024)

Le déroulement des élections a dû être adapté en fonction du protocole sanitaire. Ainsi 8 conseillers junior (4 CM1 et 4CM2) ont été élus dans l'enceinte du groupe scolaire Gustave Charpentier. Pour le collège Charles Hermite, les 12 candidats, de la 6^e à la 3^e, qui se présentaient à l'élection ont été élus d'office, le nombre de candidats correspondant à celui fixé dans la charte du jeune élu.

Une première réunion a eu lieu, le mercredi 9 décembre 2020, salle de la Délivrance, en présence du maire, de ses adjoints et des conseillers municipaux. Les échanges avec nos jeunes conseillers ont été fructueux. Ces derniers nous ont communiqué beaucoup d'idées qu'ils souhaiteraient mettre en place. Sous la responsabilité d'un adjoint et de conseillers, des

groupes de travail se sont formés par thème pour échanger et travailler sur des sujets comme l'écologie, l'environnement et développement durable, l'aménagement urbain et les plantation d'arbres, les pistes cyclables et box pour ranger les vélos, la sensibilisation au recyclage des déchets, la visite des bâtiments communaux et intercommunaux, l'animation et les échanges intergénérationnels, la participation aux manifestations sportives, les réunions de quartier...

L'objectif de cette instance municipale est bien de permettre aux jeunes de participer à la vie de la commune en leur donnant la possibilité d'agir. Ainsi les conseillers municipaux juniors seront amenés à construire et finaliser des projets, gérer le budget qui leur sera alloué par la municipalité-apprendre et pratiquer le civisme et la citoyenneté, dialoguer et échanger avec les adultes et élus de la commune.

Lors d'une seconde réunion, le 31 mars 2021, les conseillers municipaux juniors ont élus, en deux tours de scrutin, leurs représentants pour 2 ans. Il s'agit de Margot Freyermuth et de Corentin Collin.

Ils se sont également positionnés pour les commissions dans lesquelles ils souhaitent s'engager. Ainsi, le groupe Aménagement urbain/plantation a montré, projection à l'appui, le projet d'aménagement du rond-point de la route de Nancy auquel il était associé, ainsi qu'une simulation de l'aménagement de la place de l'hôtel de ville.



J'ACHÈTE MOSELLE SUD

Rappel du dispositif : la bonification d'achat sous forme de bons au profit des commerçants des territoires du Saulnois, de Sarrebourg et de Phalsbourg, du 1^{er} octobre au 31 décembre 2021.

Sur les 336 720 € de chiffre d'affaire générés sur le Saulnois sur le dernier trimestre 2020, 245 805 € (73 %) l'ont été sur la zone de chalandise de Dieuze. Grâce au succès de cette opération, j'achèteMosellesud.com devient une plateforme de consommation locale.

ACCUEIL CIBLÉ

Pendant la semaine du 6 au 9 avril 2021, quelques enseignantes ont accueilli les enfants du personnel prioritaire dans les locaux du groupe scolaire Charpentier, tandis que les autres suivaient les cours à distance.

Le périscolaire a continué à fonctionner lui aussi pour une dizaine d'enfants avec repas tiré du sac pour le déjeuner. Voici déjà quelques mois que différents protocoles sanitaires se succèdent. Afin de se mettre en conformité et pour limiter au maximum les risques de contamination au moment des repas, la municipalité a décidé de mettre en place un deuxième service de cantine. Il a fallu réorganiser les plannings et le personnel communal s'est redéployé afin de rendre cela possible. Nous les en remercions.

Vie scolaire

La responsable du service accueil-périscolaire ayant donné sa démission, un recrutement est en cours. L'intérim est assuré en interne.

Afin d'améliorer le confort des élèves de maternelle en période de fortes chaleur, il a été décidé de poser des stores occultants à commande électrique, similaires à ceux posés en élémentaire.

INSCRIPTIONS DANS LES ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

Pour la rentrée scolaire 2021/2022, les nouvelles inscriptions à l'école maternelle (enfants nés en 2018) et élémentaire, sont prises dès à présent et ce, jusqu'à fin mai, à la mairie de Dieuze au service de l'État-civil.

Les dossiers d'inscription sont disponibles en mairie. Se munir au moment du dépôt des demandes, du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et d'un justificatif de domicile.

IMPORTANT :

Pour les enfants non domiciliés à Dieuze, une demande de dérogation est à faire auprès de la commune de résidence. Il est rappelé que cette demande est impérativement à refaire lors du passage au C.P.

Renseignements en mairie de Dieuze

(aux heures d'ouverture) : tél. : 08 87 05 65 81 ou 03 87 05 65 76 (service de l'État-civil).



Vie associative

CLUB "LES RETROUVAILLES"

L'association propose aux actifs et aux retraités diverses activités : gym, tricot, couture, yoga samara, informatique, jeux de cartes, jeux de société, vannerie, danse, cohérence cardiaque, randonnée, lotos, concours de belote, repas, sorties d'un jour, voyage en France ou à l'étranger. Sans oublier "La Beug'natte à souvenance" qui est l'atelier théâtre en patois : la mémoire du terroir. Club ouvert du lundi au jeudi. Renseignements au 03 87 86 05 32.



La cohérence cardiaque

ASSOCIATIONS SPORTIVES

Nous sommes solidaires des associations qui ont été contraintes de mettre leur activité entre parenthèse à la suite de la pandémie qui sévit toujours.

Certains clubs qui peuvent proposer des entraînements en extérieur ont repris un peu de vie. Cependant, de nouvelles directives gouvernementales arrivent régulièrement et obligent les clubs à de constantes adaptations. Comme tous, nous espérons un retour "à la normale" le plus rapidement possible. Pour certains, il en va de la survie associative, sportive, psychologique ! Nous envisageons aussi la mise en place d'une charte du sport, garantissant à toutes et tous, la pratique de ce dernier. Pour réaliser cette charte, nous envisageons une concertation de proximité avec les éducateurs sportifs et les présidents.



FE.M'S, J'OSE DIRE... J'OSE VIVRE...

Cette nouvelle association a vu le jour le 28 janvier 2021 à Dieuze. FE.M's signifie : femmes mobilisées du Saulnois.

Cette association a pour but de donner des informations aux femmes en difficulté. Elle mettra en place le droit des femmes, en facilitant la prévention, le lien social, la protection, l'aide et l'accompagnement de celles-ci. Différentes actions seront mises en place au fur et à mesure des besoins (l'écoute, l'orientation vers différents partenariats, des actions de prévention des différentes violences, des groupes de parole, des conférences autour de l'égalité femmes / hommes, des actions de prévention et de sensibilisation dans les écoles, les collèges, les lycées, etc.). Ces actions se feront dans le respect des règles privées et juridiques.

Le bureau est composé de 12 membres : une présidente, une vice-présidente, un secrétaire, une secrétaire-adjointe, une trésorière, une trésorière-adjointe, et 5 assesseurs. Le maire de Dieuze, Jérôme Lang, est membre de droit. 6 membres sont issus du conseil municipal et les 5 autres membres sont des dieuaises qui souhaitent s'investir dans la vie locale, à savoir : Évelyne Frache, Nassera Litaize, Agathe Morel, Bernard Ravel et Linda Si Abdallah.

Le siège social se trouve à la mairie de Dieuze où des permanences seront assurées pour un accueil individuel, sur rendez-vous. Bien sûr, l'association est ouverte à tous les habitants du Saulnois.

FE.M'S : 12, place de l'Hôtel de Ville, 57260 Dieuze
• Tél. : 03 87 86 94 22 • E-mail : femsdieuze@gmail.com



LINY MODE

Un nouveau magasin d'habillement hommes / femmes est venu compléter l'offre dieuaise.

Cette ouverture a été possible grâce à une collaboration entre l'ACAD, la Mairie et Alexis Grand-Est dans le cadre des Commerces à l'essai, mais surtout avec la volonté d'une nouvelle entrepreneuse, Noémie Dam, bien décidée à investir dans notre commune. L'inauguration a eu lieu le vendredi 19 mars au 41, rue Clemenceau, adresse bien connue puisqu'elle a accueilli pendant plus de 35 ans l'enseigne de la famille Heckmann. Nous souhaitons tous nos vœux de réussite à cette nouvelle commerçante.

ALEXIS

Alexis, notre partenaire dans la mise en place des Commerces à l'essai s'est installé place de la saline.

Si vous avez un projet de création d'entreprise ou souhaitez développer votre activité, Marion Girard d'ALEXIS-Grand Est vous accueillera sur rendez-vous au 07 86 34 50 95. Les affiches sur les vitres des commerces ont été changées avec les nouvelles coordonnées des personnes à contacter

VISITE DE JEAN ROTTNER

À l'occasion de la journée mondiale du recyclage, le 18 mars, M. Rottner, président de la région Grand-Est, était de passage dans notre commune.

Il a visité deux entreprises Dieuaises :

- **Euro Dieuze industrie** (Groupe Veolia), une société unique en France car la seule à recycler les batteries de voiture électrique.
- **Escaliers Somme**, une entreprise bien connue pour la qualité de ses créations qui développe une activité de modernisation des anciens escaliers.

Cette rencontre nous a également permis d'échanger et d'avancer sur les dossiers en cours dans la commune. M. Rottner nous a assuré de son soutien.



Vie économique

ECONOMIZ-EROZI

Economiz-Erozi s'agrandit et développe son activité sous les arcades à Dieuze (ancien fleuriste).

En complément de l'activité historique d'achats groupés, les nouveaux locaux permettront de profiter d'un espace collaboratif de travail avec salles de formation équipées de toutes les nouveautés numériques, d'une mise à disposition de bureaux connectés à louer au mois, à la semaine, à la journée ou même à l'heure. Une équipe d'experts pourra vous accompagner sur tous vos projets d'achats, pour vos besoins en subventions, formations sur la commande publique.

■ Zampieri ■ 6a, avenue du Général de Gaulle
■ www.achats-economiz.com ■ www.achats-erozi.fr

NOUVEAUX COMMERCES ET SERVICES

LES SECRETS DE JOËLLE 1 ► Restaurant

■ 17, rue Gustave Charpentier ■ Mél : lessecretsdejoelle@gmail.com ■ Tél. : 06 29 54 57 14 ■ En attendant de pouvoir vous accueillir en intérieur, Joëlle et Christophe vous proposent un menu à emporter ou à consommer en terrasse à 14 € par personne, du mardi au samedi midi. Il change tous les jours ■ Une proposition à la semaine est disponible sur Facebook ou sur la vitrine du restaurant. ■ Il est préférable de passer commande par Facebook ou par téléphone. Un service traiteur est également proposé.



Minorité municipale

La minorité municipale n'a pas voulu user de son droit d'expression légal pour cette parution. Cet espace de format A5 a donc été donc réutilisé pour des informations municipales.

ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES DES 20 ET 27 JUIN 2021

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle de Covid-19 et afin d'organiser ces doubles opérations électorales dans des conditions sanitaires satisfaisantes, les bureaux de vote de la commune ont été exceptionnellement déplacés à la salle des fêtes de la Délivrance aux Salines Royales. Du gel hydroalcoolique sera mis en place aux entrées et sorties des bureaux de vote et le port du masque sera indispensable pour tous les électeurs. Il leur est aussi recommandé d'apporter leurs propres stylos afin d'apposer leur signature sur la liste d'émargement. Enfin, la présentation d'une pièce d'identité est obligatoire.

INFOS PRINTEMPS 2021

Les beaux jours sont là et chacun aspire à pouvoir nettoier, embellir, fleurir, tondre son espace extérieur.

Mais il est judicieux de le faire en respectant quelques règles de bon voisinage, de civilité, en respectant tout un chacun. C'est pourquoi les règles ci-dessous sont bonnes à rappeler.

Pour les bruits de voisinage, ceux-ci sont autorisés :

- ▶ du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h à 19h ;
- ▶ le samedi, de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h ;
- ▶ le dimanche et jours fériés, de 10h à 12h
(réf. à l'article municipal n°18/97 du 14 mai 2018).

Pour les activités de brûlage de déchets verts et autres produits végétaux

- ▶ **L'arrêté préfectoral 2016-DDT/SABE/NPN - n°48 en date du 22 juillet 2016, rappelle qu'il est interdit de brûler à l'air libre des déchets végétaux.** Les particuliers, les professionnels, y compris les forestiers, agriculteurs, viticulteurs, horticulteurs, arboriculteurs ainsi que les collectivités locales et administrations publiques doivent privilégier la valorisation de tous les déchets végétaux par broyage sur place, compostage ou par toute forme de valorisation énergétique telles que la méthanisation et la production de plaquettes combustibles.
- ▶ Des dérogations peuvent être exceptionnellement accordées par le préfet, dans le cas où il n'existe pas d'autre moyen de traiter ces déchets (pour tous renseignements complémentaires, se référer à l'article préfectoral nommé ci-dessus).
- ▶ En cette période particulière, chacun souhaite pouvoir profiter des activités de plein air. Mais n'oublions pas la quiétude de chacun. Merci de votre civisme.



RECENSEMENT MILITAIRE

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNE. Les jeunes gens (garçons et filles) domiciliés à Dieuze, atteignant l'âge de 16 ans, doivent se présenter en mairie au service de l'état-civil, munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille de leurs parents, entre la date de leur anniversaire et la fin du 3^e mois suivant, en vue de leur recensement militaire.

MOUVEMENT DU PERSONNEL

La municipalité souhaite une bonne continuation à **M^{me} Sylvie Kukielczynski** en la remerciant pour son travail accompli au sein du service périscolaire depuis septembre 2019.

Nous venons aussi d'apprendre le départ de **M^{me} Sylvie Scherrer** du poste de directrice générale des services par intérim de la mairie. Ces deux personnes seront remplacées. Les procédures de recrutement sont en cours (voir site internet).

Manifestations

À VOS AGENDA !

- ▶ **MARDI 13 JUILLET** : feu d'artifice
- ▶ **VENDREDI 16 JUILLET** : inauguration de la fête patronale avec report de la fête de la musique (Sous couvert des autorisations liées au contexte sanitaire)

